

# CARTOGRAPHIE DES RESEAUX D'ENERGIE de la CdA La Rochelle Année 2021

# SOMMAIRE

1. Réseaux électriques .....	3
1.1. Le réseau public de transport d'électricité .....	3
1.2. Le réseau public de distribution d'électricité .....	3
1.3. Synoptique de l'acheminement de l'électricité .....	3
1.4. Capacités et disponibilités des postes sources .....	3
1.6. Analyse .....	4
2. Réseaux de gaz .....	6
2.1. Le réseau public de transport de gaz .....	6
2.2. Le réseau public de distribution de gaz .....	6
2.3. Analyse .....	6
3. Réseaux de chaleur .....	8
3.1. Réseaux de chaleur existants .....	8
3.2. Perspectives de développement des réseaux de chaleur .....	9

# 1. Réseaux électriques

## 1.1. Le réseau public de transport d'électricité

Le réseau public de transport d'électricité est détenu et exploité par RTE. Il regroupe les lignes du domaine HTB en haute tension (63 000 V et 90 000 V ) et très haute tension (225 000 V et 400 000 V), ainsi que les infrastructures associées : pylônes et postes sources notamment.

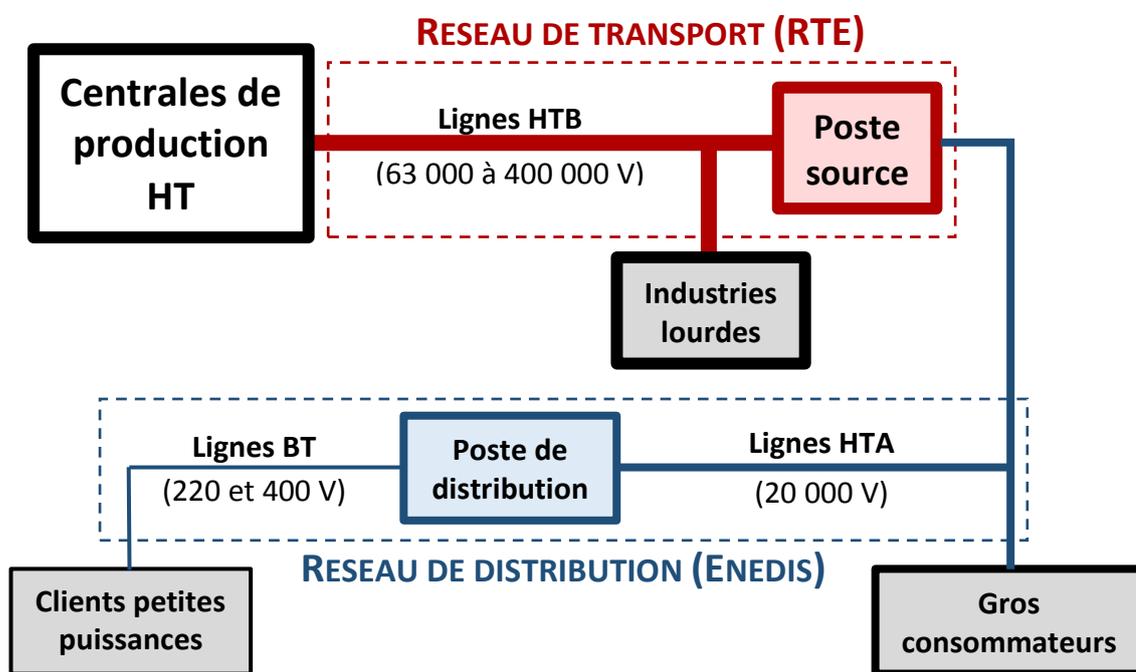
Il irrigue le territoire jusqu'aux postes sources qui assurent la liaison avec le réseau de distribution de l'électricité. Certains sites industriels sont directement raccordés au réseau RTE.

## 1.2. Le réseau public de distribution d'électricité

Propriété des communes, le réseau local de distribution de l'électricité fait le lien entre le réseau de transport et les consommateurs finals. Il englobe les lignes HTA ou moyenne tension (MT) de 20 000 V, celles en basse tension (BT), ainsi que les postes de distribution qui sont à l'interface.

Sur la CdA, son exploitation est confiée à ENEDIS.

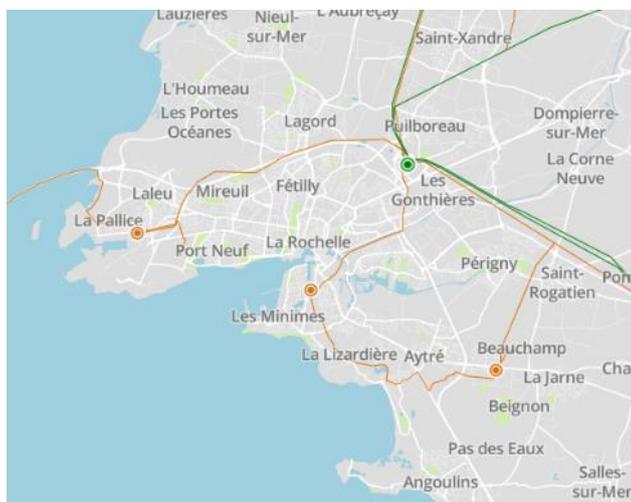
## 1.3. Synoptique de l'acheminement de l'électricité



## 1.4. Capacités et disponibilités des postes sources (mise à jour au 05/01/2021)

Le territoire dispose de 4 postes sources qui font la liaison entre réseau de transport et réseau de distribution de l'électricité. Pour chacun d'eux, le S3REnR (Schéma Régional de Raccordement au Réseau des Energies Renouvelables) Poitou-Charentes a dédié une partie de leur capacité de raccordement aux installations de production d'énergie renouvelable.

POSTE SOURCE	TENSIONS AMONT / AVAL	CAPACITE TOTALE	PUISSANCE ENR RACCORDEE	ENR A VENIR	CAPACITE ENR RESTANTE / S3REnR
La Pallice (LR)	HTB1 / HTA	108 MW	6.0 MW	2.7 MW	0.9 MW
Les Minimes (LR)	HTB1 / HTA	72 MW	0	0	0.5 MW
Beauchamp (Aytré)	HTB1 / HTA	72 MW	5.5 MW	0.5 MW	0.8 MW
Puilboreau	HTB 1 & 2 / HTA	200 MW	7.3 MW	0.7 MW	0.2 MW

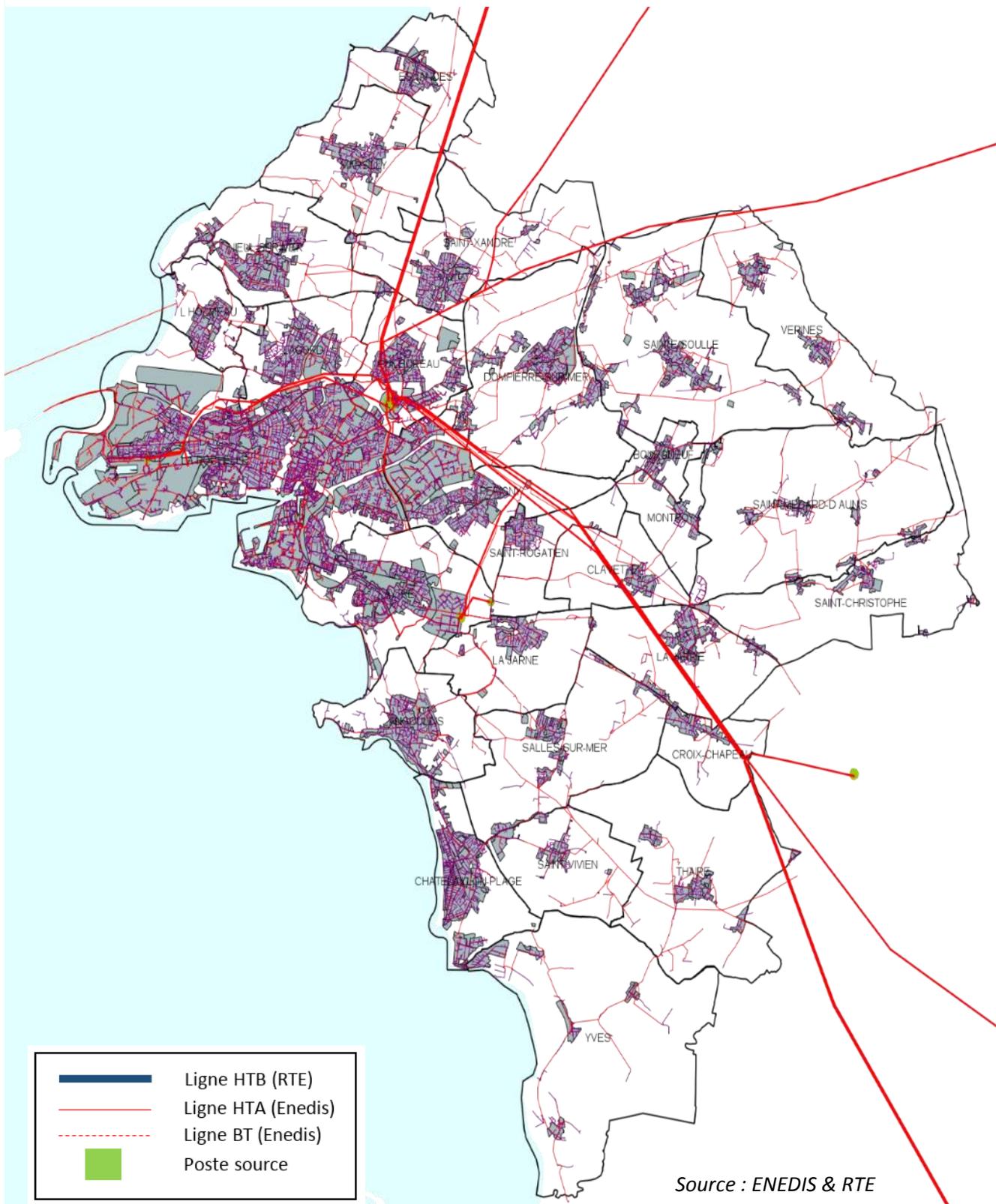


## 1.6. Analyse

Le réseau électrique sur la CdA présente un maillage dense et complet. Plusieurs postes sources sont répartis sur le territoire et à proximité immédiate, ce qui offre des possibilités de raccordement simples pour de futures installations de production d'énergie renouvelable.

Il conviendra toutefois de veiller à ce que le futur S3REnR Nouvelle-Aquitaine réserve des capacités de raccordement suffisantes aux ENR pour ne pas entraver le développement des centrales de production d'électricité renouvelable sur la CdA.

# Cartographie des réseaux de transport et de distribution d'électricité sur le territoire de la CdA La Rochelle



## 2. Réseaux de gaz

### 2.1. Le réseau public de transport de gaz

Le réseau de transport du gaz est propriété de GRT Gaz. Il est interconnecté aux réseaux frontaliers et alimente à la fois les réseaux publics de distribution et les très gros consommateurs.

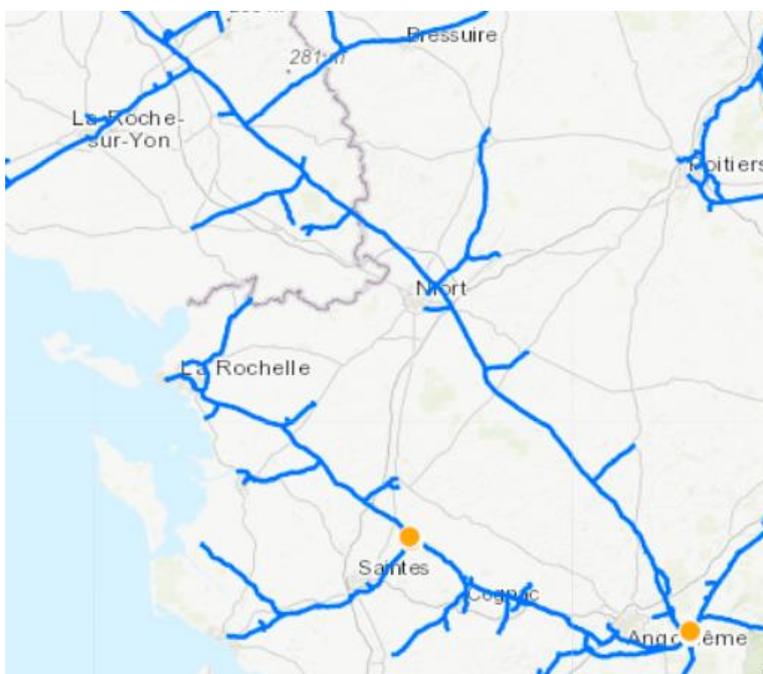
En dehors des canalisations (diamètre de 80 à 1200 mm), il intègre également des postes de livraison, pré-détente et sectionnement, ainsi que des installations d'odorisation du gaz.

### 2.2. Le réseau public de distribution de gaz

Le réseau de distribution de gaz dessert les consommateurs finals, hors industries lourdes et autres très gros clients. Il appartient aux communes de la CdA qui en ont délégué la construction, l'exploitation et le développement à GRDF.

### 2.3. Analyse

Le territoire de la CdA se situe sur un « bras mort » du réseau de transport (voir carte ci-dessous), alimenté depuis la station de compression de Saintes. Cette situation peut fragiliser l'implantation d'installations nécessitant de gros débits (stations GNV notamment) mais elle renforce la pertinence et l'intérêt de sites de production locaux (unités de méthanisation).

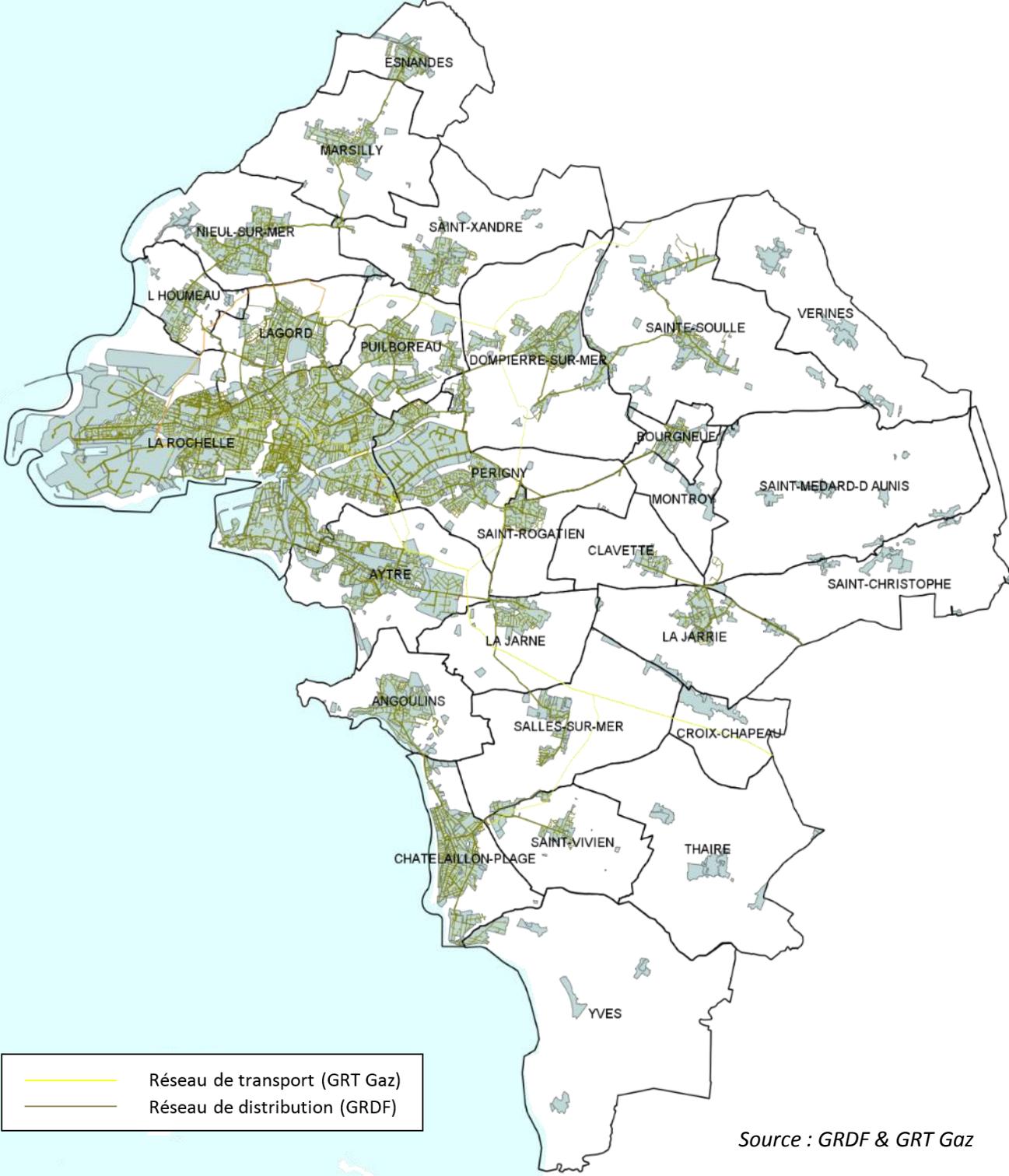


*Le réseau GRT Gaz à l'échelle régionale*

Le réseau de distribution irrigue une grande partie du territoire de la CdA : seulement 4 communes n'en bénéficient pas (Thairé, Croix-Chapeau, Montroy et Vérines), et pour 3 autres la desserte est très partielle (Saint-Christophe, Saint-Médard et Yves).

Ce maillage efficace de l'agglomération est un élément facilitant pour le développement de projets de méthanisation en injection. Il permettra également à terme de faire bénéficier un grand nombre de consommateurs du verdissement annoncé du gaz de réseau.

# Cartographie des réseaux de transport et de distribution de gaz sur le territoire de la CdA La Rochelle



Source : GRDF & GRT Gaz

### 3. Réseaux de chaleur

Deux réseaux de chaleur sont en service sur la CdA. Ils desservent exclusivement le territoire de la ville de La Rochelle. On note également la présence de 2 réseaux dits privés (c'est-à-dire qui n'alimentent qu'un seul client) sur Aytré et La Rochelle.

#### 3.1. Réseaux de chaleur existants

##### Réseau de Villeneuve-les-Salines :

Le réseau VLS (Villeneuve-les-Salines) est la propriété de la ville de La Rochelle. Long de 7,7 km et alimenté par une chaufferie mixte bois/gaz, une cogénération gaz et des panneaux solaires thermiques, il véhicule environ 26 MWh de chaleur par an avec un taux d'ENR de 72% et dessert 3500 équivalents-logements (dont 1600 logements).

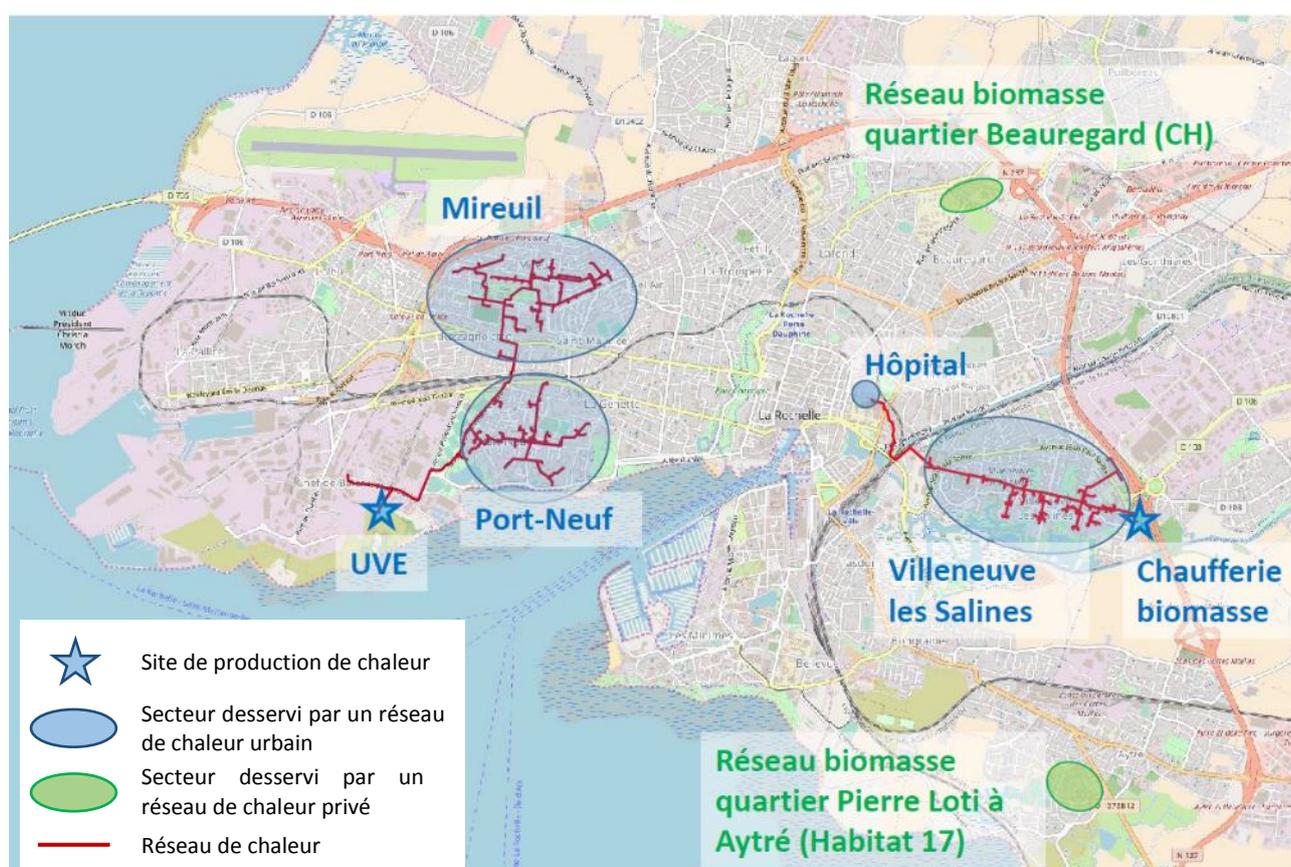
Son exploitation a été confiée via une délégation de service public à l'entreprise COFELY jusqu'en 2033.

##### Réseau de Port-Neuf Mireuil :

Le réseau PNME (Port-Neuf Mireuil Energie) est alimenté en chaleur par l'usine d'incinération des ordures ménagères de Port-Neuf à La Rochelle. Ces 2 installations appartiennent à la CdA qui en a externalisé l'exploitation via 2 DSP distinctes.

D'une longueur de 14 km, il livre 33 MWh/an avec un taux d'ENR de 93%. Il profitera dès 2021 des travaux d'optimisation énergétique de l'UVE qui incluront notamment la mise en place d'une turbine de cogénération.

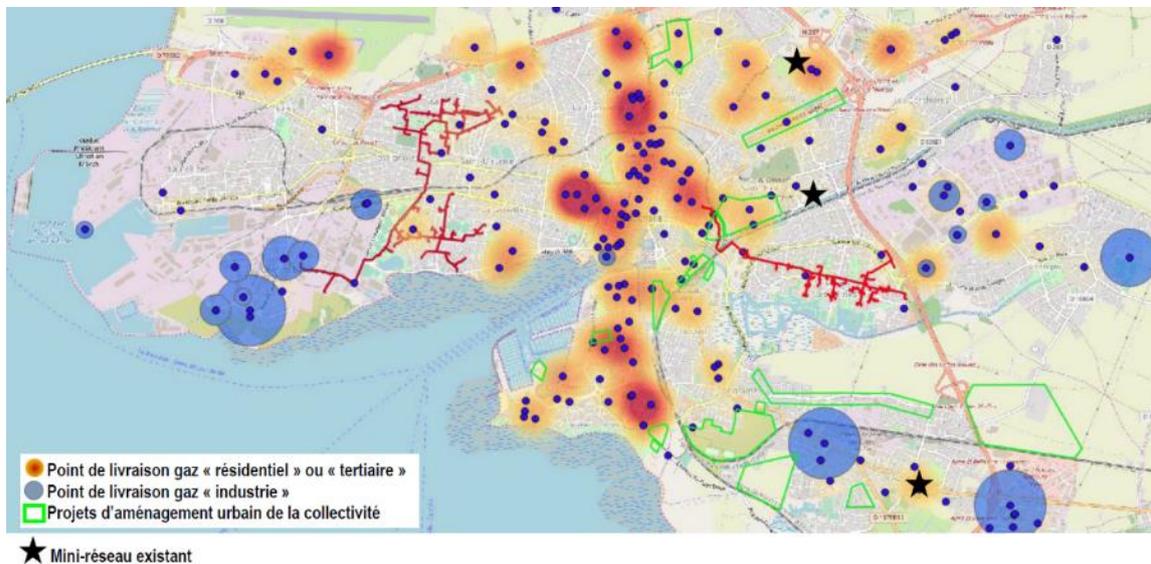
##### Cartographie des réseaux de chaleur :



### 3.2. Perspectives de développement des réseaux de chaleur

La carte ci-dessous superpose :

- le tracé actuel des 2 réseaux de chaleur du territoire ;
- l'emplacement des réseaux privés ;
- les grands projets d'urbanisation portés par les collectivités ;
- les secteurs géographiques sur lesquels la densité des besoins en chaleur est élevée :



Ces éléments permettent de mettre en évidence les zones potentielles d'évolution des infrastructures existantes ainsi que celles pouvant justifier la création de nouveaux réseaux :

#### Réseau de Port-Neuf Mireuil (PNM) :

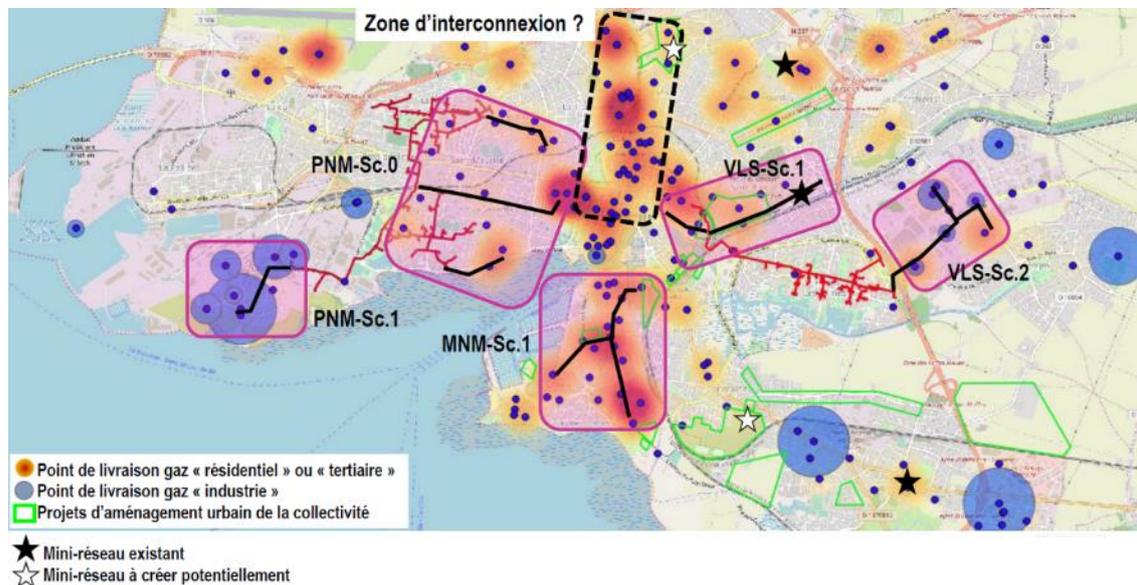
- Extension vers le centre de La Rochelle pour aller chercher des points de consommation essentiellement résidentiels (scénario 0)
- Extension vers les entreprises industrielles situées dans le quartier de Chef-de-baie (scénario 1)

#### Réseau de Villeneuve-les-salines (VLS) :

- Extension vers la zone industrielle de Périgny
- Création d'une branche supplémentaire pour desservir le quartier Joffre-Rompsay

#### Autres évolutions :

- Interconnexion des 2 réseaux historiques dans la zone résidentielle située à l'interface
- Création d'un 3<sup>e</sup> réseau sur le quartier des Minimes
- Création d'un réseau de faibles dimensions



Cartographie des réseaux d'énergie du territoire de la CdA